Mon retour à domicile

Consultations de suivi à prévoir :

- kinésithérapeute,
- chirurgien,
- radiographie
- soins infirmiers.

Vos nouveaux médicaments suite à votre opération :

Traitement antidouleurs :

- respecter les doses et les intervalles de prises prescrites par votre médecin,
- vous pouvez appliquer de la glace sur votre articulation.

Si la douleur n'est pas suffisamment soulagée, consultez votre médecin.

Traitement anticoagulant :

- prévient la formation de caillot dans votre sang,
- en injection ou par voie orale *(choix au cas par cas par le médecin)*.

La durée du traitement dépend du médicament prescrit.
Il est important de **respecter cette durée** et de **ne pas arrêter le traitement sans avis médical.**

Selon le traitement, un bilan biologique de suivi peut vous être prescrit.

Mettre des bas de contention :

- prévient le risque de gonflement et de phlébite.

Ne pas prendre d'autres médicaments ou compléments alimentaires sans avis médical ou pharmaceutique.

Quand vais-je pouvoir reprendre mes activités ?

Activités sportives : reprise progressive *(généralement pas avant 3 mois)*. Cela dépend de votre récupération post-opératoire et sera déterminé avec votre chirurgien et votre kinésithérapeute.

La conduite : au moins 1 mois après l'intervention selon votre récupération post-opératoire, à déterminer avec votre kinésithérapeute et chirurgien.

Durant les 3 premiers mois : ne pas porter de charges lourdes.

Il est possible que les portiques de sécurité dans les aéroports sonnent à votre passage. Pensez à emporter vos documents attestant la pose de prothèse de hanche.

Mon retour à domicile

Les signes fréquents qui <u>ne doivent pas</u> vous alerter :

- hématome ou gonflement au niveau de la hanche : **pas d'inquiétude**, il disparaitra spontanément.

Il est conseillé d'appliquer une poche de froid sur votre articulation.

Les signes qui <u>doivent</u> vous alerter :

- écoulement au niveau de la cicatrice,
- fièvre > 38 °C ou des frissons, tremblements,
- rougeur et douleur inhabituelle au niveau de la hanche,
- douleurs dans les mollets, mollets chauds, rouges.

Contactez votre médecin ou les urgences en cas de symptômes inhabituels.

Contact :

Octobre 2024

Votre chirurgien va bientôt réaliser une

INTERVENTION AVEC LA POSE D'UNE PROTHESE DE LA HANCHE

Cette brochure permet de vous informer sur votre parcours de soins.

Omedit
Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique Grand Est

L'intervention

La hanche, est l'articulation entre le bassin et le fémur.
Le **cartilage** est un tissu élastique recouvrant la surface de ces os. Il assure le glissement entre les différentes parties de la hanche, permettant la réalisation de **mouvements et l'équilibre de la marche.**

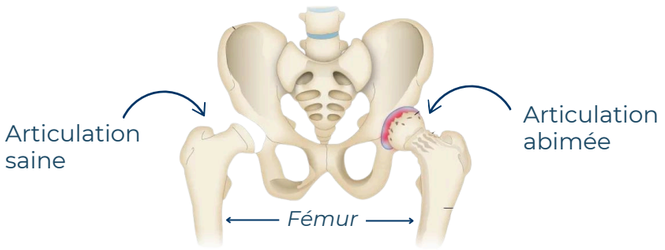

Au cours du temps, le cartilage s'use et diminue = **arthrose.**
Les os sont en contact, frottent les uns contre les autres, ce qui se manifestent par une douleur, une raideur, et une diminution de la mobilité.

Pourquoi cette intervention ?

La pose d'une prothèse de hanche, a pour objectif de remplacer les zones abimées par des pièces artificielles de même forme :

↪ pour soulager la douleur et retrouver la mobilité !

1) Le cartilage abimé est retiré.
2) Les implants sont mis en place.

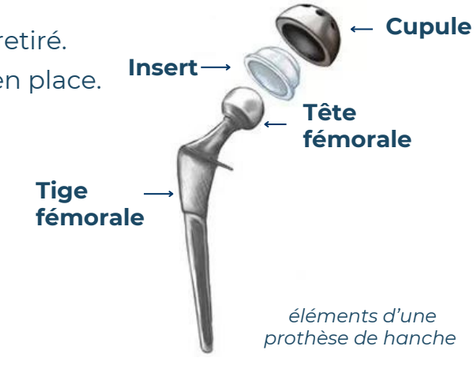

éléments d'une prothèse de hanche

- tige fémorale : tige en titane ou acier inoxydable, insérée dans le fémur,
- tête fémorale ou bille : demi sphère, en céramique ou métal,
- cupule : élément placé dans le creux du bassin en titane ou acier inoxydable, où se loge la tête du fémur,
- insert : interface en polyéthylène placée entre la tête et la cupule.

La fixation des implants aux os peut se faire avec ou sans ciment chirurgical.

Choix des prothèses selon les critères propres à votre situation et selon votre chirurgien.

Préparer mon intervention

Avant l'intervention :

- consultation avec un médecin anesthésiste,
- radiographie du bassin
- consultation avec un cardiologue,
- prise de sang.

Une consultation avec un dentiste peut vous être demandée et est recommandée :

- recherche d'infection buccodentaire *(souvent sans symptôme)* pour prévenir le risque d'infections post-opératoires.

Pour améliorer la cicatrisation et limiter la survenue de complications, il est conseillé **d'arrêter de fumer 4 semaines** avant l'intervention.

Des **exercices physiques pré-opératoires** sont conseillés par les chirurgiens orthopédiques et kinésithérapeutes afin de :

- renforcer les muscles,
- améliorer la récupération et rééducation,
- préparer à retrouver les gestes et postures du quotidien.

Les documents à apporter :

- Carte d'identité.
- Carte vitale.
- Mutuelle.
- *Convocation éventuellement.*
- Ordonnance avec mes traitements habituels.
- Résultats des bilans biologiques, radiographiques demandés.

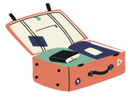

- Chaussures fermées et confortables.
- Cannes anglaises *(béquilles).*
- Chaussettes/ bas de contention.

Le jour J :

- se doucher à son domicile avant l'intervention avec un savon doux/neutre,
- mettre des vêtements propres,
- ne pas se maquiller, ne pas se parfumer,
- retirer ses bijoux, son vernis, ses piercings,
- retirer les lentilles de contact, appareil dentaire, appareil auditif,
- ne pas fumer.

L'intervention, et ensuite?

Puis-je manger ?

- possible de boire de l'eau **jusque 2h** avant l'intervention,
- possible de manger **jusque 6h** avant l'intervention,

Dois-je prendre mes médicaments ?

Ce sujet sera abordé lors de la consultation avec le médecin anesthésiste.

Le déroulement de l'intervention :

- au bloc opératoire,
- sous anesthésie générale ou régionale (anesthésie du bas du corps),

(décidé au cas par cas par le médecin anesthésiste)

- durée 1h à 1h30.

Quand est-ce que je pourrai rentrer chez moi ?

Vous serez hospitalisé pendant **4 - 5 jours.**
Pendant votre hospitalisation vous serez suivi par les infirmières, le chirurgien, le médecin/interne en médecine et le kinésithérapeute.

Vais-je devoir changer de prothèse de hanche ?

La durée de vie d'une prothèse de hanche est aujourd'hui de 15-20 ans.
Selon l'évolution, il pourra être nécessaire de la changer.

A votre sortie, il vous sera remis un document précisant le dispositif médical implanté.

Ce document est à **bien conserver.**
Cela permet d'informer les professionnels de santé de l'intervention réalisée et du dispositif implanté.

Il est important de signaler votre prothèse lors d'intervention chirurgicale ou dentaire.